

## Séance du comité administratif du 11 janvier 2022

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 11 janvier 2022, à 11 h 30, par visioconférence via la plateforme Zoom, à laquelle sont présents :

M. Jocelyn Bédard, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes  
M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville  
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste (*à partir du point 5.3*)  
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness

Formant quorum sous la présidence de M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général  
M<sup>e</sup> Simon Moffatt-Fréchette, greffier.

---

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 9 novembre 2021 – Suivi et adoption
5. Administration
  - 5.1 Rôles d'évaluation foncière – Changement de signataire – Approbation
  - 5.2 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation
  - 5.3 La Ruche – Entente de collaboration – Autorisation de signature
6. Ressources humaines
  - 6.1 Programme Emplois d'été Canada – Demande d'aide financière – Autorisation
  - 6.2 L'Érable Tourisme et Culture – Conseiller en séjour – Embauche – Autorisation
  - 6.3 L'Érable Tourisme et Culture – Conseillère en séjour – Embauche – Autorisation
  - 6.4 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt
  - 6.5 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt
  - 6.6 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Départ à la retraite – Dépôt
7. Finances
  - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
  - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Correspondance – Documents déposés
  - 8.1 Unité permanente anticorruption – Séance de sensibilisation – Offre de service
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

#### **1. Ouverture de la séance**

---

M. Gilles Fortier, préfet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

#### **2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour**

---

CA-2022-01-001

Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Ordre du jour – Adoption**

---

CA-2022-01-002 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 9 novembre 2021 – Suivi et adoption**

---

CA-2022-01-003 ATTENDU le dépôt des procès-verbaux des séances tenues par le comité administratif les 2 et 9 novembre 2021;

ATTENDU QUE le suivi de ces procès-verbaux est fait en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2021 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 novembre 2021 tels que rédigés et d'autoriser leur signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. Administration**

---

**5.1 Rôles d'évaluation foncière – Changement de signataire – Approbation**

---

CA-2022-01-004 ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro CA-2020-03-060 adoptée le 3 mars 2020, le comité administratif de la MRC a désigné M. Norbert Legros à titre d'évaluateur signataire des rôles d'évaluation foncière de la MRC de L'Érable;

ATTENDU QU'en janvier 2021, la MRC a embauché M<sup>me</sup> Nathalie Ferland, évaluateur agréé, à titre de directrice du service de l'évaluation et qu'il y a lieu de la nommer en remplacement de M. Legros;

ATTENDU QUE tout changement de signataire doit être approuvé par résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

DE NOMMER M<sup>me</sup> Nathalie Ferland, évaluateur agréé, à titre de signataire des rôles d'évaluation foncière de la MRC de L'Érable, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à FQM Évaluation foncière, firme retenue par la MRC pour fournir différents services dans le cadre de la confection et la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.2 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation**

---

CA-2022-01-005 ATTENDU QUE la MRC de L'Érable est membres de diverses organisations municipales;

ATTENDU QUE plusieurs employés de la MRC sont membres d'un ordre professionnel ou d'une association;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler les cotisations annuelles pour 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER le renouvellement des cotisations annuelles de la MRC et des employés membres d'un ordre professionnel ou d'une association dont les services font partie de la Partie 1 du budget de la MRC, à même les activités financières de chacun des services concernés – Cotisations et adhésions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste arrive à ce moment-ci, à 11 h 36.

### **5.3 La Ruche – Entente de collaboration – Autorisation de signature**

---

CA-2022-01-006

ATTENDU QUE La Ruche est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de favoriser l'émergence de projets stimulants, le rayonnement et la vitalité économique d'une région, notamment le Centre-du-Québec, par l'entremise de sa plateforme de financement participatif de proximité avec la collaboration de ses nombreux partenaires;

ATTENDU QUE MRC de L'Érable souhaite collaborer avec La Ruche afin de la soutenir dans la poursuite de sa mission;

ATTENDU le projet d'entente de collaboration soumis visant à définir la nature et la portée des obligations et prestations réciproques;

ATTENDU QUE l'objectif de ladite entente s'inscrit dans la volonté permanente de la MRC de faire rayonner le territoire en favorisant l'émergence de nouveaux projets;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER le projet d'entente de collaboration soumis par La Ruche, pour une période débutant à la signature et se terminant le 31 mai 2024, pour une somme totale de 10 000 \$, avec une option de renouvellement d'une année pour un montant supplémentaire de 5 000 \$;

D'AUTORISER le paiement de la somme de 10 000 \$ en deux versements égaux, soit le 1<sup>er</sup> juin 2022 et le 1<sup>er</sup> juin 2023, à même les activités financières du développement économique – Souscriptions;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Ressources humaines**

---

### **6.1 Programme Emplois d'été Canada – Demande d'aide financière – Autorisation**

---

CA-2022-01-007

ATTENDU QU'une demande d'aide financière sera déposée auprès du programme Emplois d'été Canada afin que la MRC puisse se faire rembourser une partie des salaires des étudiants qui seront embauchés pour soutenir, selon les besoins, divers services de la

## Séance du comité administratif du 11 janvier 2022

MRC, notamment L'Érable tourisme et culture, le développement durable, les archives, l'évaluation foncière et l'ingénierie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER la MRC à déposer une demande de financement auprès du Gouvernement du Canada;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.2 L'Érable Tourisme et Culture – Conseiller en séjour – Embauche – Autorisation**

CA-2022-01-008

ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 18 août 2021, a adopté la résolution numéro 2021-08-240 autorisant notamment l'ouverture d'un poste de conseiller en séjour sur appel au bureau d'information touristique de la MRC;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M. Ludovic Pelletier à titre de conseiller en séjour, poste permanent sur appel, avec entrée en fonction rétroactive le 8 janvier 2022, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.3 L'Érable Tourisme et Culture – Conseillère en séjour – Embauche – Autorisation**

CA-2022-01-009

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 2 novembre 2021, a adopté la résolution numéro CA-2021-11-155 autorisant notamment l'ouverture d'un poste de conseiller en séjour, poste régulier à temps partiel;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M<sup>me</sup> Claire Jacques à titre de conseillère en séjour, poste permanent à temps partiel, avec entrée en fonction le 5 janvier 2022, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.4 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt**

CA-2022-01-010

ATTENDU la lettre de démission de M<sup>me</sup> Laurie Gagnon, pompière à la caserne 13 (Saint-Ferdinand) pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 6 décembre 2021 et effective le 20 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission de M<sup>me</sup> Laurie Gagnon ayant le numéro d'employé 70240, pompière à la caserne 13, effective à compter du 20 décembre 2021.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **6.5 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt**

---

CA-2022-01-011 ATTENDU la lettre de démission de M. Sylvain Lyonnais, pompier à la caserne 8085 (Notre-Dame-de-Lourdes et Villeroy) pour le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 15 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission de M. Sylvain Lyonnais ayant le numéro d'employé 70213, pompier à la caserne 8085, effective à compter du 15 décembre 2021.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **6.6 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Départ à la retraite – Dépôt**

---

CA-2022-01-012 ATTENDU QUE M. Bruno Gosselin, pompier à la caserne 45 (Paroisse de Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a annoncé son départ à la retraite en août 2022;

ATTENDU QUE M. Gosselin aura cumulé 17 années de service à titre de pompier au sein du SSIRÉ et qu'il a auparavant cumulé 13 années de service à titre de pompier au Service incendie de la municipalité de la Paroisse de Plessisville avant la régionalisation des services incendie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la retraite de M. Bruno Gosselin, effective le 1<sup>er</sup> août 2022;

DE TRANSMETTRE une lettre de remerciement à M. Bruno Gosselin, signée par le préfet, pour exprimer notre reconnaissance pour ses 30 années de service.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7. Finances**

---

#### **7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation**

---

CA-2022-01-013 Sur proposition de M. le conseiller Pierre Fortier, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de janvier 2022, comme suit :

## Séance du comité administratif du 11 janvier 2022

### Prévisions des dépenses

<u>Réquisition</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
4295	BuroPro (divers)	392,96 \$
4296	CCIBFÉ (répertoire des membres)	400,00 \$
4297	Groupe Echo (abonnement semaine commerciale)	785,85 \$
4298	Cerius (cotisation annuelle - Ingénierie)	643,00 \$
4299	AIMQ (adhésion 2022 - Ingénierie)	586,22 \$
4300	Wood Wyant (produits d'entretien)	1 800,00 \$
4301	Coop IGA (divers)	1 000,00 \$
4302	Sylvain Beaudoin (eau)	1 000,00 \$
4303	Imprimerie Fillion (billets - Transport)	2 000,00 \$
4304	BMR - Vivaco (divers)	1 000,00 \$
4305	Location d'outils Desjardins (équipements protection)	2 000,00 \$
4306	Martin Laflamme (café)	1 300,00 \$
4307	Termic (entretien préventif)	2 194,00 \$
4308	Buropro (cartouches 2022)	2 000,00 \$
4309	BMR - Vivaco (divers parc)	500,00 \$
4310	Imprimerie Fillion (affichage divers 2022 - Parc)	500,00 \$
4311	Moto Performance 2000 (entretien VTT - Parc)	2 000,00 \$
4312	Notarius (signature électronique - Ingénierie)	540,00 \$
4313	Garage Bédard ou Boni-Soir (essence - Parc et forêt)	500,00 \$
4314	MicroImages inc. (licences TNT)	2 200,00 \$
4315	Vertisoft (disque dur)	161,25 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>23 503,28 \$</b>

*Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.*

### Ratifications des dépenses

<u>Description</u>	<u>Montant</u>	
Simon Houle Consultant (honoraires)	560,00 \$	
Garage P. Bédard & Fils (essence - Parc et forêt)	415,64 \$	
CISA (commandite Salon SMAÉ)	100,00 \$	
Pro Équipements Sports enr. (pied de débroussailleuse)	180,00 \$	
Beaudoin & Fils Serrurier enr. (réparation serrures)	202,45 \$	
Therrien, Couture, Jolicoeur (honoraires divers dossiers)	2 159,25 \$	
MRC d'Arthabaska (projet des petits ambassadeurs)	1 040,00 \$	
Martech (ajustement installation poteau et panneau - Transport)	96,00 \$	
Ville de Plessisville (inventaire matériel technique salle Denyse-Chartier)	265,60 \$	
Complexe Hôtelier du Pré (repas cellule mentorat)	90,05 \$	
A à Z communications événements (renouvellement nom domaine, certificat SSL Ferme 59)	101,40 \$	
A à Z communications événements (fiches des municipalités)	520,00 \$	
Électrocentre 2000 inc. (caméra, pile, étui - Évaluation)	231,98 \$	
Imprimerie Fillion enr. (carton aspirants agriculteurs)	48,00 \$	
Les Pneus PR Itée (réparation VTT)	185,14 \$	
Therrien, Couture, Jolicoeur (honoraires divers dossiers)	2 871,50 \$	
CRAAQ (abonnement - références économiques)	599,00 \$	
Ducoflex (cartouche timbreuse)	176,95 \$	
LiquidFiles (licence)	637,29 \$	
Vertisoft (renouvellement trilead)	350,00 \$	
Pro-Nature Sports inc. (crampon - Parc)	9,99 \$	
Nutcache (logiciel de gestion - Ingénierie)	2 200,62 \$	
Therrien, Couture, Jolicoeur (honoraires divers dossiers)	392,00 \$	
<b>TOTAL :</b>		<b>13 432,86 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2022-01-014

Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de janvier 2022, comme suit :

## Séance du comité administratif du 11 janvier 2022

### Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
01-001	CAUCA	1	Frais pour module Plan	342,00 \$	342,00 \$
01-002	ATPIQ	2	Cotisation annuelle prévention (Jean-Marc, Serge)	110,00 \$	220,00 \$
01-003	ENPQ	4	Cotisation annuelle instructeur (Jean-Marc, Serge, Éric, Martin)	105,10 \$	420,40 \$
01-004	ACSIQ	2	Cotisation annuelle (Éric, Serge)	275,40 \$	550,80 \$
01-005	LAPIQ	2	Cotisation annuelle Association des instructeurs (Éric, Martin)	100,00 \$	200,00 \$
01-006	Extincteur SL	1	Air respirable et Installation - Unité service	5 000,00 \$	5 000,00 \$
01-007	Arsenal	12	Casque Bullard	265,00 \$	3 180,00 \$
01-008	UAP NAPA	1	Dépenses préautorisées	5 000,00 \$	5 000,00 \$
01-009	BMR	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-010	IGA	1	Dépenses préautorisées	500,00 \$	500,00 \$
01-011	STIP	10	Test d'échelle	38,00 \$	380,00 \$
01-012	STIP	3	Calibration 4 gaz et ammoniac	58,00 \$	174,00 \$
01-013	MACPEK	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-014	Charest International	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-015	STIP	52	Banc essai annuel APRIA	50,00 \$	2 600,00 \$
01-016	Aérofeu	10	Habit de combat	2 226,00 \$	22 260,00 \$
01-017	Würth	1	Dépenses annuelles	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-018	Imprimerie Fillion	1	Dépenses annuelles	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-019	BuroPro	1	Dépenses annuelles	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-020	Atelier Genitech	1	Dépenses annuelles	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-021	Camions Trois-Rivières	1	Dépenses annuelles	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-022	Sani Gear ou Arsenal	1	Entretien et décontamination habits	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-023	Dicom - Purolator	1	Dépenses annuelles	500,00 \$	500,00 \$
01-024	ENPQ	1	Examen reprise	200,00 \$	200,00 \$
<b>TOTAL :</b>					<b>55 527,20 \$</b>

*Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.*

### Ratifications des dépenses

Description	Montant
Les Pneus PR Itée (installation pneus)	1 002,53 \$
Municipalité de Val-Alain (entraide)	230,15 \$
Ville de Thetford Mines (3 entraides)	1 262,00 \$
Boivin & Gauvin (mousse)	1 035,00 \$
Isabelle Loignon (honoraires rencontres PAIR)	597,00 \$
Aréo-Feu (réparation échelle)	111,00 \$
Würth (pièces)	306,78 \$
Les Pneus PR Itée (réparation)	1 037,30 \$
Ville de Princeville (constat)	85,96 \$
Mécanique 3M (sac casque d'écoute et réparation)	248,25 \$
SSIRÉ MRC Bécancour (entraide)	189,95 \$
Vertisoft (imprimante pour code-barres)	1 789,98 \$
M <sup>e</sup> Sylvain Beauregard (honoraires)	318,50 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>8 214,40 \$</b>

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8. Correspondance – Documents déposés

8.1 Unité permanente anticorruption – Séance de sensibilisation – Offre de service

**9. Divers**

---

Aucun point n'est ajouté.

**10. Période de questions**

---

Aucune question.

**11. Levée de la séance**

---

CA-2022-01-015

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Gilles Fortier, préfet

---

Raphaël Teyssier, secrétaire-trésorier